

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **1 mars 2021** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Marjolaine Leblanc
Siège #2 - Vanessa Chouinard
Siège #3 - France Thibodeau
Siège #4 - Simon Bourgault
Siège #5 - Karine Godbout
Siège #6 - Rémi Vaillancourt

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

01- OUVERTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 141-2021 du 24 février 2021 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 5 mars 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Vanessa Chouinard et résolu :

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence.

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

En conséquence, il est proposé par et résolu de déclarer cette séance ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-03
26

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2021-03
27

03.01 - Séance ordinaire du 1er février 2021

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 1er février dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er février 2021, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

04 - LÉGISLATION

2021-03
28

04.01 - Renouvellement de l'adhésion à la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet - 2021

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu de renouveler l'adhésion à la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet pour l'année 2021 au coût de 68,93 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2021-03
29

05.01 - Acceptation des comptes

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par France Thibodeau et résolu d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de 12 945,68 \$.

Payable par chèques	692,79 \$
Payable par dépôts directs	12 252,89 \$

TOTAL	12 945,68 \$
--------------	--------------

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillères Marjolaine Leblanc et Karine Godbout. Un courriel de confirmation remplace les initiales des membres du conseil responsables de la vérification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-03
30

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par Simon Bourgault et résolu :

- que les comptes du mois de février 2021 soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

Comptes payés	41 034,94 \$
Salaires nets versés	9 030,29 \$
Remises de l'employeur	3 670,30 \$
TOTAL	53 735,53 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

05.03 - Vente pour non-paiement des impôts fonciers

La directrice générale signale aux élus que la commission scolaire présentera 3 dossiers à la vente pour défaut de paiement des taxes. Les commissions scolaires ont également la possibilité de transmettre des dossiers à cet effet. Dans le cas de la municipalité, il y a un cas sur les 3 où il y a des taxes dues. Les informations ont été transmises à la greffière de la MRC de L'Islet.

Cette dernière mentionne également qu'elle a reçu un courriel pour l'interdiction de procéder à la vente pour défaut de paiement de taxes en zone orange et en rouge et ce, jusqu'à nouvel ordre.

2021-03
31

05.04 - Formation élections municipales

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu d'autoriser la directrice générale à s'inscrire à la formation sur les élections municipales 20 avril 2021 au coût de 225,00 \$ plus taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

Aucun sujet.

2021-03
32

06.02 - Feux verts

CONSIDÉRANT QUE dès le 1er avril 2021, le *Code de la sécurité* permettra aux pompiers répondant à un appel d'un service de sécurité incendie d'utiliser un feu vert clignotant sur un véhicule autre qu'un véhicule d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE ce nouvel équipement permettrait aux pompiers d'être plus visibles sur la route lorsqu'ils utiliseront leur véhicule personnel pour se rendre à la caserne ou sur le lieu d'une intervention;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement vise également à informer les usagers de la route d'un besoin de courtoisie qui invite à leur faciliter le passage, par exemple, lorsque cela est possible sans danger;

CONSIDÉRANT QUE le prix d'un feu vert peut varier de 75 \$ à 200 \$ mais que les différences n'ont pas été analysées à ce jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Karine Godbout et résolu d'autoriser le directeur incendie Richard Gauvin à analyser le dossier des feux verts sur les coûts, responsabilités, formation et autorisation obligatoires de la SAAQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante

Aucun sujet mais un élu mentionne que les chemins sont très bien entretenus depuis le dernier avertissement.

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Simon Bourgault, représentant

La remorque neuve a été retournée au fournisseur suite à plusieurs anomalies décelées lors de la livraison. Cette dernière revenait aujourd'hui et sera mise en fonction à compter de lundi prochain. Les réparations ont été faites sans frais. Il y a eu un gros manque professionnel au niveau de cette entreprise. Les travaux au garage sont pratiquement terminés, les employés en sont fiers et gardent les lieux propres. La fosse de réparations a été mise hors fonction pour l'instant à cause des coûts élevés.

08.02 - Point d'information - Environnement, Marjolaine Leblanc, représentante

La directrice mentionne que des discussions ont été tenues avec les dg du G7 ainsi qu'avec madame Luce Bergeron de la MRC de L'Islet concernant les matières organiques. Il en ressort qu'il serait intéressant que ce dossier soit piloté par la régie pour l'ensemble des municipalités membres du sud de L'Islet. Une rencontre devrait se tenir éventuellement à cet effet.

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

Aucun sujet.

09.02 - Point d'information - Politique familiale, Rémi Vaillancourt, représentant

Ce dernier a discuté avec Roxanne à cet effet et que le dossier est pratiquement réglé. La directrice mentionne que la facturation a été demandée afin de pouvoir faire la reddition de comptes obligatoire pour mars.

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Marjolaine Leblanc, représentant

Lors de la prochaine rencontre, des discussions se tiendront sur les offres de services à offrir lors de la vaccination de masse. Il est certain que ce service touche le transport collectif mais du côté du transport adapté, ils pourraient y avoir des ententes à cet effet. Des cliniques mobiles seront également organisées et les locaux des 2 CLSC seront utilisés.

2021-03
33

10.02 - Résolution amendée de la résolution 2018-11-147

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Simon Bourgault et résolu d'amender la résolution 2018-11-147 par la suivante :

QUE la municipalité confirme sa participation au Transport Adapté L'Islet-Sud en nommant Marjolaine Leblanc à titre de représentante de la Municipalité;

QUE la municipalité accepte de verser une contribution de 1 442,00 \$ pour l'année 2019, et ce, en deux versements;

QUE la municipalité accepte le mandat d'organisme mandataire donné à Ville St-Pamphile.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante

Le questionnaire pour le développement de l'offre touristique de la MRC de L'Islet a été complété et sera transmis.

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Simon Bourgault, représentant

Aucun sujet.

12.02 - Point information - Loisirs, Vanessa Chouinard, représentante

Cette dernière mentionne qu'elle a pensé à différentes activités pour la semaine de relâche mais avec les mesures sanitaires en place, c'est très complexe. Elle a donc organisé 5 tirages à raison d'un par jour parmi les enfants qui publieront une photo d'eux en pratiquant leurs activités.

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14 - VARIA

Aucun sujet

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Vanessa Chouinard, et résolu que cette session régulière soit levée à 19h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

René Laverdière, maire

Magguy Mathault, dir. gén. & sec. trés.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

Magguy Mathault, directrice générale et sec. très.